

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

otique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11365 Société : 112902

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENZAIDOUNE ANASS

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066728073 Total des frais engagés : 44 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/03/2020

Nom et prénom du malade : Benzaïdoun Anass Age : 10/07/12

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Palpitations

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/03/2020 Le : 05/03/2020

Signature de l'adhérent(e) : Benzaïdoun Anass

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/08/2020	Q	7	250	DR. LAHLOU AHMED INP : 91088930 05/08/2020 Dr. LAHLOU AHMED INP : 91088930 05/08/2020
05/08/2020	CS	7	250	DR. LAHLOU AHMED INP : 91088930 05/08/2020
05/08/2020	ES	7	250	DR. LAHLOU AHMED INP : 91088930 05/08/2020

Dr. LAHLOU AHMED EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	INP : 91088930	Montant de la Facture
51, Rue Pasteur	Date Av.2 Mars Casablanca	
05/08/2020	Tél. 05 22 52 62 63	
134.60		
60.00		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. LAHLOU AHMED	05/08/2020	Radios	150.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins. Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'état de la dentition.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'état de la dentition.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000	21433552 00000000		DATE DU DEVIS
	D 00000000 35533411	00000000 11433553		DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed LAHLOU

Pédiatre

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



الدكتور أحمد لحلو

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

طبيب إختصاصي سابقاً بالمستشفى الجامعي

استراسبورغ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالتلقيح

18/08/2020

الدار البيضاء، في

BENZAIDOUNE RAMY



Zadryl

5 ml le soir pendant 1 mois



King spray anti acariens



Dr. LAHLOU AHMED
PEDIATRE
INP : 91088930
903, AV.2 Mars Casablanca
Tél : 0522 5262 62

903 ، شارع 2 مارس، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - المحمول :

903, avenue 2 Mars, 1^{er} étage - Casablanca - Tél. : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - GSM : 06.61.19.62.60

- INP 91088930 -

دكتور Ahmed LAHLOU

Pédiatre

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



الدكتور أحمد لحلو

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

طبيب انتيماسي سابقاً بالمستشفى الجامعي

استراسبورغ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالتلفاز

Casablanca, le 10/08/2020 الدار البيضاء ، في

BENZAIDOUNE RAMY

Lot :

20022

EXP:

02-2022

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate

Ferplex 40 mg
1 dose /j pendant 3 mois



60, 00



Dr. LAHLOU AHMED
PEDIATRE
INP : 91088930
903, Av.2 Mars Casablanca
Tél : 05 22 52 62 63

06.61.19.62.60 - 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - المحمول : 903 ، شارع 2 مارس، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف :

Docteur Ahmed LAHLOU

Pédiatre

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



الدكتور أَحمد لَحْلُو

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع

طبيب إختصاصي سابقاً بالمستشفى الجامعي

استراسبورغ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالتلذّز

Casablanca, le 05/08/2020 الدار البيضاء ، في

BENZAIDOUNE RAMY

TetraXim (1 dose)

134,60



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain sebââ Casablanca
TetraXim inj b1 ser 1 dose
P.P.V : 134,60 DH
Barcode
6 116001 580721



06.61.19.62.60 - 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - المحمول :
903, avenue 2 Mars, 1^{er} étage - Casablanca - Tél. : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - GSM : 06.61.19.62.60

مركز الفحص بالأشعة الحزام الكبير
Centre de Radiologie La Grande Ceinture

Casablanca, le 06/08/2020

Facture N° 3675/2020

Nom patient : **BENZAIDOUNE RAMY**

Examen(s) réalisé(s) :
RX THORAX DE FACE:

Montant : **cent cinquante (150 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
CENT CINQUANTE DHS

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE
Lot 341, Lotissement Al Mouahidine
La Grande Ceinture Pef. D'Al Mouahidine
Hy Mohammed Casablanca